

Initiatives ministérielles

députés du Bloc québécois pour défendre les intérêts du Québec dans ce projet. Nous sommes tous d'accord et c'est pour cela que l'on parle aujourd'hui.

Madame la Présidente, l'importance des avantages offerts au Québec ne se mesure pas seulement par la valeur des contrats liés à Hibernia, mais par l'acquisition de nouvelles compétences précieuses dans le domaine de la conception et de la construction de structures extracôtées que le Québec pourra mettre à profit sur le marché international durant les prochaines années.

Il y a une chose qu'il est important, madame la Présidente, de rappeler à la mémoire de la population du Québec, c'est que lorsque le député et ministre du Lac Saint-Jean a voté pour le projet Hibernia, il était ministre politique au Québec et ministre de l'Environnement et avait obtenu deux millions d'heures de travail pour Terre-Neuve. Ce qu'il y a de plus surprenant, madame la Présidente, c'est le député de Roberval et le ministre actuel de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et le ministre de l'Environnement de Berthier—Montcalm. . . eux, ils ont fait mieux. Ils ont obtenu quatre millions d'heures de travail. Quatre millions d'heures de travail, il faut le faire! Et je tiens à les remercier. Mais il y a d'autres personnes que l'on doit remercier, madame la Présidente. Le député de Manicouagan. . .

Mme le vice-président: L'honorable député de Rosemont fait un rappel au Règlement.

M. Benoît Tremblay (Rosemont): Madame la Présidente, tout à l'heure, j'ai laissé passer lorsque le député de Richmond—Wolfe a mentionné que certaines personnes étaient à l'intérieur du gouvernement et avaient voté ou s'étaient abstenues ou n'avaient pas dénoncé ce projet au moment où il était là. J'étais secrétaire parlementaire, madame la Présidente, à l'Industrie, aux Sciences et à la Technologie. Je suis prêt à prendre les risques pour ce à quoi je crois.

Mme le vice-président: Je ne vois pas quel article du Règlement aurait été mis en cause dans ce que. . . L'honorable député voudra peut-être en débattre un peu plus tard, mais ce n'est pas un rappel au Règlement. L'honorable député d'Abitibi a la parole.

M. Saint-Julien: Madame la Présidente, je voulais mentionner l'apport et le travail du député de Manicouagan qui est justement ici, à mes côtés. Un très bon et un nouveau député. Cela me fait extrêmement plaisir, parce qu'il faisait partie du Comité permanent de l'énergie, des

mines et des ressources. Il a travaillé très fort pour que le Québec et le Canada obtiennent ce projet.

Une voix: C'est vrai, cela, Guy!

M. Saint-Julien: Et comme dirait mon collègue de Duvernay, surtout le collègue Vincent Della Noce, qui disait toujours: «C'est un des plus gros projets pour le Canada et pour le Québec». Et je l'appuie dans cela.

Madame la Présidente, on pourrait parler sur bien des sujets de ce projet-là, mais nous défendons tous ce projet ici, devant les électeurs et devant la population. Il est normal que les députés québécois cherchent à s'assurer qu'une grande partie des 2,7 milliards de dollars qu'Ottawa a consacrés au projet soit dépensée au Québec. Il n'est toutefois pas certain que leurs démarches soient, à long terme, dans l'intérêt du Québec.

Le gouvernement fédéral a l'obligation de veiller à ce que ses largesses financières soient distribuées équitablement à travers le Canada et qu'elles soient utilisées de la façon la plus rentable pour l'économie. Cela signifie que le Québec n'obtiendra jamais plus que sa juste part de cette manne fédérale. Il est donc important de ne pas chercher à tout obtenir, mais d'améliorer nos chances de décrocher ce qui fera le plus pour développer l'économie québécoise.

• (1700)

M. Langlois: Et la qualité.

M. Saint-Julien: Madame, oui, comme mon confrère de Manicouagan, qui est ici à ma gauche, le dit: la qualité. C'est cela qui est important: la qualité québécoise.

Madame la Présidente, toute cette querelle autour d'Hibernia au sujet de la répartition des travaux n'aurait pas lieu si Hibernia était un projet purement économique. Les sociétés pétrolières qui y participent auraient alors toute latitude pour accepter les offres des plus avantageuses, qu'elles viennent du Québec, de Corée, de Singapour ou de l'Italie, sans qu'aucun politicien ne puisse s'en mêler. Or, la participation financière du gouvernement introduit une dimension politique et rien n'indique à quel moment la politique doit cesser et la saine gestion du projet doit commencer.

Comme mon confrère, le député de Manicouagan, le disait, il n'a pas attendu pour défendre les intérêts du Québec et des Québécois et du Canada. C'est un excellent projet et je suis d'accord.

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Madame la Présidente. . .

M. Duceppe: J'invoque le Règlement, madame la Présidente.